PANORAMA DE PRESSE
MOSELLE ET MADON

13 OCTOBRE > 26 OCTOBRE

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)

L'EST Républicain
jeudi 15 octobre 2026

La seconde main cherche à s'installer dans la durée (273 mots)
Organisé par la communauté de communes Moselle et Madon, le marché de la seconde main s'est tenu vendredi 9 et samedi 10 octobre, sous le marché... Page 6

L'EST Républicain
vendredi 16 octobre 2026

Des bénévoles recherchés pour une aventure théâtrale (208 mots)
Pour répondre à un projet du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle,Échappée culturelle,la compagnie professionnelle de spectacle, La Chose... Page 7

L'EST Républicain
mardi 20 octobre 2026

La Filoche lance son premier apéro littéraire de la saison (155 mots)
Pour son premier apéro littéraire de la saison à la médiathèque de Richardménil, les bénévoles de la Filoche ont choisi un thème mobilisateur : "vos... Page 8

L'EST Républicain
mercredi 21 octobre 2026

Le jardin se met au vert même sous la pluie (235 mots)
Malgré une météo automnale, la Fête des vergers et des jardins, organisée par le réseau des Guides composteurs pailleurs et le service déchets... Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(10 articles)

L'EST Républicain
mercredi 14 octobre 2026

Un premier commerce de proximité s'installe dans la commune (305 mots)
C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour le village de Pierreville avec l'inauguration de Chez Corinne Fleurs, installé au 1, route de Xeuilley. Ce... Page 11

L'EST Républicain
jeudi 15 octobre 2026

La carrière divise les élus lors du conseil municipal (306 mots)
Le conseil municipal de Neuves-Maisons a examiné plusieurs dossiers, lors de sa dernière séance. Si l'ensemble des délibérations ont été adoptées à... Page 12

L'EST Républicain
jeudi 15 octobre 2026

Une nouvelle adresse dédiée aux compositions florales

(351 mots)

Depuis près d'un mois, Gwladys Varney fait fleurir son rêve à Chavigny avec l'ouverture de sa boutique, Jadis & Fleurs, située sur la place de la...

Page 13

L'EST Républicain
vendredi 16 octobre 2026

Les élus encadrent le projet d'extension de la carrière

(298 mots)

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Pont-Saint-Vincent a adopté huit délibérations, dont plusieurs concernant l'emploi communal,...

Page 14

L'EST Républicain
samedi 17 octobre 2026

Une rencontre pour donner la parole aux habitants

(167 mots)

Le maire, James Hardel, et ses adjoints ont invité les villageois à un moment d'échanges.Une des inquiétudes évoquées est la circulation, le...

Page 15

L'EST Républicain
samedi 17 octobre 2026

Gens du voyage : avis favorable au schéma départemental (310 mots)

Le conseil municipal a validé un ajustement budgétaire de 56,40 € pour les travaux de l'école maternelle. Les élus ont également validé des transferts...

Page 16

L'EST Républicain
mercredi 21 octobre 2026

Une maison médicale de 650 m2 en projet à Banvoie

(427 mots)

Une soixantaine de personnes ont assisté mardi dernier à une réunion publique, à l'initiative de Pierre Miget, pharmacien à Chaligny. Son thème ? Un...

Page 17

L'EST Républicain
samedi 24 octobre 2026

Forêt communale : l'espoir de nouvelles recettes

(334 mots)

Avant la tempête de 1999, la forêt représentait 30 % des ressources communales. La catastrophe a compliqué sa gestion, mais l'espoir de nouveaux...

Page 18

L'EST Républicain
dimanche 25 octobre 2026

Plusieurs associations s'opposent au projet d'extension d'une carrière (641 mots)

Depuis 2004, la société Nexstone (ex-Cogesud, ex-CMNE) exploite une carrière de calcaire sur le plateau Sainte-Barbe, à Bainville-sur-Madon, qui...

Page 19

L'EST Républicain
dimanche 25 octobre 2026

Troubles dys : information et sensibilisation (102 mots)

A l'initiative de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé), à la Maison du temps libre, une conférence s'est déroulée sur le thème...

Page 21

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)

L'EST Républicain
samedi 24 octobre 2026

La renaissance de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville devient réalité (267 mots)

Page 23

Porté par la Région Grand Est, le projet de ligne Nancy-Contrexéville, pour un coût de 150 millions d'euros, prévoit la rénovation de 75 kilomètres de...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

L'EST Républicain

jeudi 15 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 27
273 mots - 1 min





La seconde main cherche à s'installer dans la durée

Organisé par la communauté de communes Moselle et Madon, le marché de la seconde main s'est tenu vendredi 9 et samedi 10 octobre, sous le marché couvert de Neuves-Maisons.

Avec de nombreux visiteurs accueillis durant les deux jours, cette édition a enregistré une bonne fréquentation.

Lors de la prise de parole des organisateurs, il a été rappelé qu'il y a une quinzaine d'années, ces notions suscitaient encore des réticences. Aujourd'hui, la tenue d'un marché consacré à la seconde main illustre le chemin parcouru. Cette évolution nourrit l'ambition d'inscrire la manifestation dans la durée.

L'espoir exprimé est de voir ce marché devenir un rendez-vous régulier sur le territoire, en s'appuyant sur des pratiques de seconde main déjà bien présentes.

Au-delà de la nouvelle vie donnée aux objets, les organisateurs ont également souligné la dimension humaine du réemploi. Celui-ci mobilise des femmes et des hommes du territoire, valorise leurs savoir-faire et favorise les rencontres.

Les échanges entre exposants ont notamment ouvert des possibilités de collaboration, une proposition de stage ayant même été évoquée au fil des discussions.

Les organisateurs ont également remercié les partenaires mobilisés et la ville de Neuves-Maisons pour la mise à disposition du marché couvert. L'intérêt de disposer d'un lieu de type ressourcerie sur le territoire a aussi été évoqué. Ces deux journées ont ainsi mis en lumière une démarche qui associe consommation, réemploi et solidarité, avec la volonté de poursuivre son développement en Moselle et Madon. ■



Élus, organisateurs et exposants réunis sous le marché couvert de Neuves-Maisons à l'occasion l'édition du marché de la seconde main. Photo LB

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
525a5432m1105a06b0d501f1c0002156094Ad4O18AfcY22167d9d31

L'EST Républicain

vendredi 16 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
208 mots - 1 min





Des bénévoles recherchés pour une aventure théâtrale

Pour répondre à un projet du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle,*Échappée culturelle,* la compagnie professionnelle de spectacle, La Chose publique, s'est associée à la communauté de communes Moselle et Madon et aux foyers ruraux du secteur. Le but étant de vivre un moment unique de partage collectif.

Sous forme d'un jeu dont le volcan est le cœur du sujet, un appel est lancé à tous les volontaires qui souhaiteraient participer à la réalisation de l'événement.

Des groupes seront formés : soit pour des saynètes de théâtre, soit pour jouer de la musique ou chanter en chorale ou encore réaliser la signalétique ou les décors pour la journée du 29 mai 2027 qui verra l'aboutissement du projet.

L'histoire bâtie par les organisateurs conduira des groupes de marcheurs, de 10 h à 17 h, représentant les investisseurs d'un complexe thermal qui doit être construit autour du volcan. Leur parcours sera jalonné d'interventions des différents groupes jouant soit des manifestants contre le projet ou pour le projet.

La soirée se terminera par un banquet festif organisé dans un autre village. ■



La compagnie La Chose Publique recherche des volontaires pour participer à un spectacle collectif. Photo Sylvain Bronner

Informations et inscriptions : contact@lachosepublique.com.

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
ca5054b5mcd0870cc0280c01280151890acA51Oe8AecYc0217a0956

L'EST Républicain

mardi 20 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Lunéville, Edition de Nancy
Pages 25-21
155 mots - 1 min





La Filoche lance son premier apéro littéraire de la saison

Pour son premier apéro littéraire de la saison à la médiathèque de Richardménil, les bénévoles de la Filoche ont choisi un thème mobilisateur : “vos récents coups de cœur”. En cette période des prix littéraires, il s’agissait de présenter et discuter d’autres œuvres que celles qui seront présentées aux jurys officiels. La dizaine de personnes présentes ont ainsi pu défendre quelques-unes de leurs lectures préférées de cet été :*Une pension en Italie* (Philippe Besson) et *Histoire de la nuit* (Laurent Mauvignier) ont particulièrement retenu l’attention et suscité de beaux échanges. Tout cela en dégustant quelques mignardises maison, puisque c’est aussi dans cet esprit que se déroule un apéro littéraire.

Le thème de la prochaine séance est d’ores et déjà programmé. On débattra autour des nouveaux prix littéraires (Goncourt, Renaudot, Fémina). ■



On échange, on débat, on argumente avec passion. Photo Michel Carnet

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
8e58a4femeb0f30930db02e1380621e80d3A05O90A04Ybe2bec4206

L'EST Républicain

mercredi 21 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 23
235 mots - 1 min





Le jardin se met au vert même sous la pluie

Malgré une météo automnale, la Fête des vergers et des jardins, organisée par le réseau des Guides composteurs pailleurs et le service déchets ménagers Covalom, a réuni près de 150 personnes, dimanche 18 octobre, au verger conservatoire. Conférences, ateliers et conseils pratiques ont rythmé la journée. Stephan Rambour a sensibilisé le public à la gestion de l'eau au jardin, tandis que Liliane Macadré a présenté les enjeux liés au frelon asiatique.

Kelig Leclerc a initié les visiteurs à la lactofermentation et Ameline Girardeau, de la Communauté de communes Moselle-et-Madon, a guidé une balade à la biodiversité du verger.

Les amateurs de fruitiers ont également pu bénéficier des conseils de Vignes et Vergers du Saintois sur la greffe et la taille. La Fredon Grand Est, l'association des jardins partagés de Neuves-Maisons et le Jardin d'la Zabelle, avec son atelier de construction d'une haie sèche, ont complété le programme.

Et les guides composteurs pailleurs ont partagé leurs conseils sur le compostage, le paillage et la valorisation des végétaux. Producteurs locaux et artisans étaient également présents pour faire découvrir leurs produits et leur savoir-faire.

« On peut facilement réutiliser les végétaux dans son jardin ou son verger, sans avoir à les exporter », rappellent les organisateurs. Des gestes simples pour économiser les ressources, limiter les déchets et favoriser la biodiversité. ■



Conférences, ateliers et conseils pratiques. Photo Thomas Dethorey

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
05584415m360350330b606f1f708e1c409cA5eO53A12Y87d1e2daaa

COMMUNES MOSELLE ET MADON

L'EST Républicain

mercredi 14 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 28
305 mots - 1 min





Un premier commerce de proximité s'installe dans la commune

Un vent de fraîcheur souffle sur Pierreville avec l'ouverture de Chez Corinne Fleurs, le premier commerce de la commune. À sa tête, Corinne met ses 30 années d'expérience au service de créations florales artisanales et de fleurs issues, autant que possible, de producteurs régionaux.

C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour le village de Pierreville avec l'inauguration de Chez Corinne Fleurs, installé au 1, route de Xeuilley. Ce commerce apporte une nouvelle offre de proximité aux habitants autour de la création florale et de la vente de fleurs.

Forte de 30 ans d'expérience, Corinne propose des compositions florales réalisées maison ainsi que des fleurs au détail. Elle privilégie, autant que possible, les fleurs provenant de la région, dans une démarche de circuit court et afin de valoriser les producteurs locaux. Elle réalise également des créations personnalisées selon les demandes.

Des ateliers créatifs sur inscription

Au-delà de la vente, Corinne souhaite faire de sa boutique un lieu consacré à la création. Elle propose ainsi des ateliers créatifs ouverts à tous, sur inscription. Ces rendez-vous permettent aux participants de découvrir différentes techniques et de réaliser eux-mêmes des compositions florales ou décoratives.

Le prochain atelier est programmé lundi 21 décembre, à la salle des fêtes de Pierreville. Il sera consacré à la réalisation de chemins de table. Une occasion de préparer les fêtes de fin d'année en confectionnant soi-même une décoration originale.

Avec Chez Corinne Fleurs, Pierreville accueille ainsi bien plus qu'un commerce de fleurs : une adresse de proximité portée par l'expérience et l'envie de transmettre. Une ouverture qui contribue à dynamiser la vie du village et à offrir aux habitants un nouveau service au cœur de leur commune. ■



Corinne met Pierreville en fleurs avec sa nouvelle boutique et ses compositions faites maison. Photo Patrice Buchmuller

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
85557435m8f0b701c09f06c1d90911280b8A26O92A0cY741fb6aacf

L'EST Républicain

jeudi 15 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 27
306 mots - 1 min





La carrière divise les élus lors du conseil municipal

Le conseil municipal de Neuves-Maisons a examiné plusieurs dossiers, lors de sa dernière séance. Si l'ensemble des délibérations ont été adoptées à l'unanimité, le dossier concernant la carrière de Bainville-sur-Madon a donné lieu à un vote partagé. Parmi les décisions concernant la vie associative, les élus ont accordé une subvention de fonctionnement de 500 € à l'association Mieux Vivre à la Plaine, dont la demande avait été transmise tardivement. L'opération Zapp'Été, destinée à proposer des activités aux jeunes durant les vacances estivales, bénéficiera également d'un soutien de 4 120 € réparti entre les associations participantes. Sur le plan financier, la commune a décidé de refuser, à ce stade, les admissions en non-valeur proposées pour un montant total de 15 318,04 €.Les élus souhaitent que les démarches de recouvrement se poursuivent auprès du comptable public.

Le conseil s'est également prononcé en faveur de la désaffectation d'une portion de sentier communal située en fond de parcelle, en vue d'une éventuelle cession à un riverain. Cette opération reste soumise à l'évaluation du service des Domaines et à un relevé de géomètre.

Autre décision : l'attribution d'une prime au titre du dispositif d'aide au ravalement de façade commerciale à l'Atelier Citron.

Le projet d'extension de la carrière de Bainville-sur-Madon a constitué un point de divergence de la séance. Les conseils municipaux du territoire concerné étant invités à donner leur avis, les élus de Neuves-Maisons ont exprimé des positions différentes : 15 voix pour, une abstention et 11 voix contre.

La commune a également prévu de prendre en charge certains frais de déplacement des agents se présentant à des concours, à hauteur d'un aller-retour pour chacune des phases d'admissibilité et d'admission.

Enfin, le conseil municipal a approuvé la poursuite du partenariat avec l'Amicale laïque de Neuves-Maisons (ALNM), dans le cadre du renouvellement de sa convention d'objectifs. ■

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
d952e430mdc0bb0680490a91650b61270eeA1dO2fA27Yf3a3bc513f

L'EST Républicain

jeudi 15 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 27
351 mots - 1 min





Une nouvelle adresse dédiée aux compositions florales

Depuis près d'un mois, Gwladys a ouvert Jadis & Fleurs, au 8 A, rue de Nancy. Après plusieurs années dans le commerce puis au centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Nancy, elle a choisi de faire de sa passion pour les fleurs son activité professionnelle.

Depuis près d'un mois, Gwladys Varney fait fleurir son rêve à Chavigny avec l'ouverture de sa boutique, Jadis & Fleurs, située sur la place de la Résistance devant la résidence du Châtel.

Après un BEP Actions marchandes et un Bac pro Commerce, Gwladys a travaillé une dizaine d'années dans un commerce de proximité à Neuves-Maisons, avant de rejoindre le CHU de Brabois comme adjointe administrative, durant 8 années. Mais sa passion pour les fleurs ne l'a jamais quittée.

Une reconversion vers le métier de fleuriste

En parallèle de sa vie professionnelle et familiale, elle réalise des compositions florales qu'elle présente notamment sur les marchés de Noël. L'envie de faire de cette passion son métier grandit alors. Grâce à un financement de formation, elle obtient son CAP fleuriste à l'école de Roville-aux-Chênes.

Une rencontre avec la communauté de communes de Moselle et Madon et le Centre Ariane lui permet ensuite de découvrir un grand local disponible à Chavigny. Coup de cœur immédiat : toutes les conditions sont réunies pour se lancer !

Dans sa boutique, Gwladys Varney apprécie la diversité de son métier : fleurs fraîches, plantes, compositions personnalisées, tout en s'adaptant aux envies de ses clients.

Soutenue par son mari et ses deux enfants, qui la trouvent aujourd'hui plus épanouie, elle se réjouit déjà de l'accueil des habitants. Les clients sont notamment nombreux à venir de Chavigny, heureux de voir s'installer un nouveau commerce dans la commune. Des parkings sont disponibles pour les personnes de passage.

Des ateliers à partir de janvier 2027

À partir de janvier 2027, des ateliers floraux seront proposés. Avec son projet de vie, Gwladys Varney souhaite faire de sa boutique un commerce de proximité accessible à tous. ■



À partir de janvier 2027, Gwladys proposera des ateliers floraux dans sa boutique Jadis & Fleurs. Photo Édith Villa

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
305af417m3a08d09c0ff0e91dc044144099A95Ob0AedY1d27af5349

L'EST Républicain

vendredi 16 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
298 mots - 1 min





Les élus encadrent le projet d'extension de la carrière

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Pont-Saint-Vincent a adopté huit délibérations, dont plusieurs concernant l'emploi communal, l'environnement et la vie associative.

Les élus ont approuvé la création d'un poste temporaire d'adjoint d'animation à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires, du 28 septembre 2026 au 31 août 2027. L'agent sera chargé des activités périscolaires, de l'aide à la cantine et de l'entretien de la salle multi-activités.

Un avis favorable sous conditions pour la carrière

Le conseil municipal s'est également prononcé sur le projet d'extension de la carrière de Bainville-sur-Madon. Après examen du dossier, les élus ont formulé plusieurs réserves concernant notamment la protection du captage d'eau potable, la préservation des milieux naturels, de la faune et de la flore, ainsi que l'intégration paysagère du site.

Leurs demandes portent également sur le remblaiement et la remise en état progressive des terrains, la surveillance des effets des tirs de mines sur les habitations et la mise en place d'un suivi transparent, assorti d'une concertation permanente. Ils souhaitent limiter la durée de l'autorisation à dix ans au maximum et renforcer la vigilance face aux conséquences du changement climatique. L'ensemble de ces réserves figure dans le procès-verbal affiché en mairie.

À l'issue d'un vote à bulletin secret, le conseil municipal a émis un avis favorable sous réserves, par neuf voix pour, sept contre et deux abstentions.

Des terrains mis à disposition et des aides associatives

Les élus ont par ailleurs accepté la mise à disposition de terrains du plateau Sainte-Barbe aux associations Nancy Vol Libre et Para2M, ainsi qu'à l'agriculteur Xavier Bidon.

Enfin, deux subventions exceptionnelles ont été accordées : 300 € à l'association de parents d'élèves « Les P'tits Loups de Pont » et 50 € à l'association du Souvenir français. ■

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
2f5e2457mfc0350340de0711be0581570adA73O52A17Y304097e8d3

L'EST Républicain

samedi 17 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
167 mots - 1 min





Une rencontre pour donner la parole aux habitants

Le maire, James Hardel, et ses adjoints ont invité les villageois à un moment d'échanges.

Une des inquiétudes évoquées est la circulation, le stationnement et la sécurité des piétons et des cyclistes. Des aménagements sont prévus et seront réalisés.

Un autre point abordé a été la cohabitation avec les agriculteurs et les éleveurs. Des nuisances sonores et olfactives sont rapportées. Le maire s'est déjà entretenu avec les responsables concernés.

Parmi les autres sujets : la benne de déchets verts peu accessible et souvent pleine, la proposition de villageois d'offrir des cours de soutien, une signalisation défectueuse…

Pour le maire et l'équipe municipale, la réunion a permis de recueillir des doléances et des idées. James Hardel notait cependant : « Les sujets abordés sont relatifs au civisme : un rappel régulier semble nécessaire. »

Forte du succès de cette réunion, l'équipe municipale renouvellera l'expérience une fois par trimestre. ■



Une trentaine de sujets ont été abordés lors des échanges. Photo Hervé Thuret

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
c05974abm8003207c0980971a40a919f009Aa1OeaAccYe9beae10ad

L'EST Républicain

samedi 17 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
310 mots - 1 min





Gens du voyage : avis favorable au schéma départemental

Le conseil municipal a validé un ajustement budgétaire de 56,40 € pour les travaux de l'école maternelle. Les élus ont également validé des transferts de crédits inscrits aux exercices 2025 et 2026 pour financer les études et les travaux de sécurisation des immeubles insalubres situés aux 7, 13 et 15, rue de la Rosière.

Concernant la gestion de la forêt communale, le conseil a retenu l'entreprise SAS La Forestière des Vosges pour réaliser les travaux d'exploitation en régie prévus en 2026 et 2027, sous l'égide de l'Office national des forêts (ONF). Ces interventions concernent les parcelles 25, 27, 29 et 30, avec des volumes annoncés de 270 m^3 de bois d'œuvre et de 312 m^3 de bois.

Les élus ont également fixé la destination des coupes pour 2027. Les bois issus des futaies façonnées seront mis en vente, tandis que le bois de chauffage sera réservé aux particuliers.

Le conseil municipal a par ailleurs émis un avis favorable aux orientations du nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage pour la période 2026-2032. Cet avis porte sur les dispositions concernant la communauté de communes Moselle et Madon.

Une convention contre le frelon asiatique

Dans le domaine de la lutte contre le frelon asiatique, les élus ont validé une convention de partenariat avec Neoxial pour une durée de quatre ans.

Enfin, le conseil a décidé d'adhérer au contrat d'assurance statutaire proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (CDG 54). Ce contrat, souscrit auprès de Groupama avec le courtier Willis Towers Watson France, couvrira la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030. Il concernera les agents relevant de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) et de l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec). ■

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
5653d4abm9708601a0a50ca1bf05c167084AcdO53AbdY32a5d0e461

L'EST Républicain

mercredi 21 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 23
427 mots - 2 min





Une maison médicale de 650 m2 en projet à Banvoie

Le projet de maison médicale, porté par le pharmacien Pierre Miget, a été présenté à une soixantaine d'habitants. Sa réalisation, estimée à 3,1 millions d'euros, dépend notamment d'une éventuelle cession d'un bâtiment communal à l'euro symbolique.

Une soixantaine de personnes ont assisté mardi dernier à une réunion publique, à l'initiative de Pierre Miget, pharmacien à Chaligny. Son thème ? Un projet de maison médicale à l'annexe de Banvoie. Il a déjà déposé en mairie des plans provisoires, avec un bâtiment de 650 m^2 sur deux niveaux dans l'alignement de la pharmacie. L'annexe serait démolie : les travaux pour la rendre fonctionnelle seraient trop élevés.

« Des cellules déjà quasiment remplies »

Il s'agit, pour Pierre Miget, d'anticiper les départs à la retraite de plusieurs praticiens du secteur dans les toutes prochaines années et de pérenniser l'offre de soins.

« Les jeunes médecins ne veulent plus s'installer seuls dans de petits cabinets. Ils recherchent des structures où ils pourront travailler avec d'autres professionnels de santé, échanger au sujet de leurs patients et se remplacer mutuellement. »

Selon le pharmacien, des généralistes, dentiste, dermatologue, kinésithérapeutes, infirmières, nutritionniste se disent prêts à rejoindre cette future maison médicale. « Les six-sept cellules prévues dans le bâtiment sont quasiment déjà remplies. »

Un financement à revoir

Accompagné d'Hervé Euloge, assistant maître d'ouvrage, il a exposé un dilemme : le budget prévisionnel s'élève à 3,1 millions d'euros, mais les futurs propriétaires des cellules n'accepteront pas de payer quatre fois plus que le loyer qu'ils paient actuellement pour leurs cabinets. Il faut réduire la facture de 500 000 € ou abandonner le projet.

Il propose donc à la mairie de vendre l'annexe à l'euro symbolique, au lieu des 310 000 € estimés par le service des domaines, si la préfecture accepte cette transaction.

« On veut réunir l'avis des gens sur le fait de "donner" l'annexe » souligne le maire.

La décision revient au conseil municipal

« Ce n'est pas une décision anodine, elle impactera le budget travaux de la salle de musique et des écoles. »

Pierre Miget a conclu en demandant aux Chalinéens s'ils étaient favorables au projet et à la cession à 1 € : c'est un « oui » quasi unanime. Au conseil municipal maintenant de débattre de la question. ■



Pierre Miget (à gauche) et Hervé Euloge ont expliqué le projet de maison médicale lancé par le pharmacien. « Je ne m'investis pas pour mes intérêts. En tant que pharmacien, je vois l'intérêt de travailler ensemble et en tant que chef d'entreprise, ce projet offre une pérennité pour ceux qui travaillent dans ma pharmacie. » Photo Françoise Holweck

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
a45c64b1mc000f0bd0d70c91e600e16f033A51O41Ab0Y3c6167230c

L'EST Républicain

samedi 24 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
334 mots - 1 min





Forêt communale : l'espoir de nouvelles recettes

Avant la tempête de 1999, la forêt représentait 30 % des ressources communales. La catastrophe a compliqué sa gestion, mais l'espoir de nouveaux revenus pour la commune renaît cette année.

▶ **Coupes de bois**. Lors du dernier conseil municipal, Jean-René Guittienne a présenté la gestion des coupes de bois prévues en 2027 et les modalités de l'affouage. Six parcelles sont concernées, soit 17,65 hectares pour un volume estimé à 426,8 m3. Les futaies seront vendues, les autres produits partagés entre affouagistes pour le chauffage. Les inscriptions sont en hausse avec 37 personnes et la taxe qui reste à 11 €. Jean-René Guittienne, Michel Henriet et Claude Simon sont désignés garants. La délibération est adoptée à l'unanimité. M. Guittienne est invite à la réunion du 4 novembre concernant le domaine forestier communal.

▶ **Outils numériques**. Le conseil approuve à la majorité le rapport de gestion 2025 de Xdemat, société publique locale dont Maron est actionnaire depuis 2018 et qui fournit des outils numériques aux collectivités afin de les aider. Le coût annuel est de 300 € HT pour Maron. Le rapport recense 3 487 actionnaires, un chiffre d'affaires de 1,49 million d'euros et un bénéfice net de 242 359 €. Il prévoit deux changements statutaires : un âge limite des dirigeants porté à 85 ans et un regroupement des représentants des collectivités minoritaires.

▶ **Délégations**. Le conseil délègue au maire l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables inférieures à 100 €, afin d'éviter des votes répétés. Le maire rendra compte de ses décisions au moins une fois par an.

▶ **Ajustement du budget**. Le budget est ajusté par compensation d'une enveloppe sur l'autre : 5 400 € pour les subventions aux associations et 86 900 € pour les dernières factures des travaux de la place.

▶ **Subventions et aides**. Le conseil attribue une subvention de 2 100 € à l'Association familiale rurale. Depuis la dissolution du CCAS, la commune assure les aides sociales. Le conseil vote une aide de 1 250 € pour aménager un véhicule destiné à une personne handicapée. ■

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
025f84dbm4a01f03004404713e0191ae0e7A6cOccA0bY69b14e8242

L'EST Républicain
dimanche 25 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Lunéville, Edition de Nancy, Edition de Pont-à-Mousson - Toul
Page 8
641 mots - 3 min





Plusieurs associations s'opposent au projet d'extension d'une carrière

L'enquête publique, qui concerne le projet de renouvellement et d'extension d'une carrière de calcaire à Bainville-sur-Madon porté par la société Nexstone, est clôturée depuis le 5 octobre. Plusieurs associations ont exprimé leur opposition auprès du commissaire-enquêteur.

Depuis 2004, la société Nexstone (ex-Cogesud, ex-CMNE) exploite une carrière de calcaire sur le plateau Sainte-Barbe, à Bainville-sur-Madon, qui fournit des granulats destinés principalement aux travaux publics, à la construction et à l'aménagement du territoire local.

Afin d'assurer la continuité de cette activité, Nexstone a sollicité une autorisation de renouvellement et d'extension de son exploitation. Le projet concerne une superficie totale d'environ 44.5 hectares, comprenant le périmètre autorisé et une extension d'environ 14,2 hectares comprenant elle-même le périmètre de l'extension de l'extraction (13,7 hectares) et une zone écologique (0,5 hectare).

Exploitation et activité de recyclage de matériaux inertes

L'autorisation a été demandée pour une durée de 30 ans, comprenant 28 années d'exploitation et de remise en état coordonnées et deux années consacrées à la remise en état finale du site. La production moyenne sollicitée est de 275 000 tonnes de granulats par an, avec un maximum de 400 000 tonnes par an.

L'exploitation se ferait selon les méthodes actuellement en vigueur sur le site : décapage des terrains, extraction du calcaire par tirs de mines maîtrisés avec un plan de tir revu pour diminuer les impacts, concassage et criblage des matériaux afin de produire différentes catégories de granulats.

Le projet intègre également une activité de recyclage de matériaux inertes du BTP, avec des matériaux recyclables qui seraient valorisés et des matériaux inertes non valorisables utilisés pour le réaménagement progressif de la carrière…

Pétition en ligne

Ce projet, qui a fait l'objet d'une enquête complémentaire publique du 15 septembre au 5 octobre 2026, suscite une opposition active de riverains et d'associations telles que Res'urgence , à Pont-Saint-Vincent, l'association R & agir (Résister et agir en Moselle-et-Madon), Chaligny en transition, ou encore l'Union locale CLCV (Consommation, logement, cadre de vie) de Neuves-Maisons. Une pétition en ligne a même été ouverte sur la plateforme GreenVoice qui a recueilli jusqu'à présent plus de 3 800 signatures.

Pour les opposants, le projet soulève plusieurs inquiétudes : des risques d'effondrement de galeries souterraines qui alimentent en eau potable les communes de Pont-Saint-Vincent et le haut de Bainville-sur-Madon, la destruction de la biodiversité (14 hectares de pelouse calcaire et les espèces protégées qui y vivent), la menace de voir les tirs de mine s'intensifier et aussi le trafic routier augmenter.

Dans l'étude qu'elle a remise au commissaire enquêteur, l'Union locale de la CLCV s'interroge, notamment, sur la pertinence de l'extension alors que les « besoins en matériaux pour le secteur proche de Bainville-sur-Madon sont difficiles à quantifier et que le gisement n'est pas épuisé ». Elle s'inquiète aussi de l'introduction sur le site de matériaux externes pour remblayer la carrière : « Il faudra accepter sur le site en 30 ans plus de matériaux qu'il n'en sortira et nous n'avons trouvé dans la demande de Nexstone aucune indication sur la proportion des déchets qui sera réellement valorisée et commercialisée. »

Un secteur sensible

La CLCV relève également que la carrière de Bainville-sur-Madon

est située dans un secteur sensible, en zone karstique, « où le remblaiement par des déchets inertes est particulièrement risqué pour la qualité des eaux d'infiltration ». Elle doute par ailleurs que le remblaiement prévu dans le projet permettra de reconstituer une pelouse calcaire. Elle estime même que « la reconstitution d'une pelouse calcaire est un leurre sur des matériaux hétérogènes non calcaires ».

Selon la loi, le commissaire-enquêteur dispose de 30 jours, à compter de la date de clôture de registre d'enquête publique, pour rédiger et remettre son rapport d'enquête au préfet de Meurthe-et-Moselle. Il pourrait être rendu au début du mois de novembre. ■



La société Nexstone souhaite étendre la carrière de roches calcaires à ciel ouvert de Bainville-sur-Madon.

par Jean-Christophe Vincent

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4
Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
a85f6470m1406b05b03e0541600b810f0cbA3aO51Af2Y57df1ff238

L'EST Républicain

dimanche 25 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
102 mots - ⏱ < 1 min





Troubles dys : information et sensibilisation

À l'initiative de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé), à la Maison du temps libre, une conférence s'est déroulée sur le thème des troubles de dysfonctionnement chez l'enfant et l'adulte. Un sujet qui, visiblement, a intéressé beaucoup de monde puisqu'une centaine de personnes ont assisté et participé ensuite aux échanges avec les intervenants. On en parle peu mais 10 % de la population est touchée par ces troubles du neurodéveloppement : dyslexie, dyscalculie, dysphasie, dyspraxie, troubles de l'attention, hyperactivité, troubles autistiques. ■



Un public captivé et attentif aux nombreuses informations apportées. Photo Michel Carnet

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
365324d8mef0c90e40f90891550bc1a60b1Af0O17A5fYa2cfc99f6c

ACTUALITÉS DIVERSES

L'EST Républicain

samedi 24 octobre 2026
Édition(s) : Edition de Nancy
Page 26
267 mots - 1 min





La renaissance de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville devient réalité

Le 21 octobre, la Région Grand Est et ses partenaires ont inauguré la pose des premiers rails de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville. La réouverture est programmée en décembre 2027.

Porté par la Région Grand Est, le projet de ligne Nancy-Contrexéville, pour un coût de 150 millions d'euros, prévoit la rénovation de 75 kilomètres de ligne et la desserte de douze gares, dont celle de Ceintrey. Quatre-vingt-dix pour cent des principaux composants de voie seront produits à moins de 200 kilomètres de la ligne, à Hayange ou à Raon-l'Étape.

À sa réouverture, la ligne proposera 14 allers-retours quotidiens et permettra de relier Nancy à Contrexéville en 1 h 10. Environ 550 000 voyageurs sont attendus chaque année afin de répondre à leurs besoins réels, aux usages réels des habitants sur ce territoire péri urbain.

Avec cet investissement, la région Grand Est devient propriétaire de l'infrastructure ferroviaire et confie à un groupement le soin de sa réhabilitation et son exploitation. Ainsi la Région prend l'engagement d'un ferroviaire régional au service de tous les habitants et de l'avenir des territoires. La réouverture de la ligne doit offrir une alternative concrète à la voiture, faciliter les déplacements quotidiens et renforcer l'attractivité du sud lorrain, comme des Vosges.

Le maire de Ceintrey, Jean-Paul Robert, engagé depuis 1992 pour la réouverture de la L 14, a remercié les différentes institutions.

Le retour du train sur cette ligne est historique et il contribue à renforcer les solutions de mobilité du territoire. ■



La pose d'un nouveau rail. Photo P.B.

Plus de photos sur notre site internet.

Parution : Quotidienne
Diffusion : 106791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH 2020-2021
Audience : 497000 lect. (LNM) - © ACPM One 2021 V4

Tous droits réservés L'Est Républicain 2026
865ca486m9d0350ae0d101c1a20b21d005bA47O63A0eYc18f55f530